

Présents : Monique BARDET, Sandrine BLANCHIN, Mireille TISSOT-ROSSET, Patrick DEHONDT, François THABUIS, Laurent GEVAUX, Franck PACCARD, Vincent PASQUIER, Jérôme THIAFFEY-RENCOREL.

Absents (excusés) : Sébastien DRION.
Denis ZUCCONE a donné pouvoir à François THABUIS.

Secrétaire de séance : Patrick DEHONDT.

- ✓ Point à ajouter à l'ordre du jour : convention de reversement d'une partie de la taxe d'aménagement à la CCVT.

Approbation du procès-verbal de la séance du 1er juillet 2022 : adopté à l'unanimité, pas d'observation.

Taxe d'aménagement : Suite à une obligation nationale et à une réunion du bureau des Maires de la CCVT, il nous est demandé de valider le reversement d'une partie de la taxe d'aménagement, liée à l'urbanisme, à la CCVT au titre des aménagements consécutifs au transfert de compétence économique et pour les projets d'envergure intercommunale.
Ce reversement est statué à 5 % des recettes : accepté à l'unanimité.

Centre de Gestion de la Fonction Publique : Le CDG74 nous propose d'adhérer au régime de médiation préalable en cas de conflit avec le personnel communal ; pour les collectivités affiliées, dont nous faisons partie, ce service est gratuit : accepté à l'unanimité.

Présentation du RPQS assainissement : par Vincent Pasquier : pas d'observation.

Proposition de renouvellement de la convention avec LABEL'EAU : concerne les contrôles des installations d'assainissement non collectif. Convention à renouveler à partir du 1er janvier 2023. La proposition tarifaire de Label'Eau est inchangée par rapport à celle en vigueur depuis 3 ans. Renouvellement pour trois ans, du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2025 : accepté à l'unanimité.

Présentation du RPQS eau potable : par Vincent Pasquier :

- Constatations : baisse d'abonnés 2021/2020 et forte augmentation du débit sortie Nant-Blanc.
- Pas beaucoup d'explication rationnelle.

Jusqu'à aujourd'hui, nous disposons de peu de moyen pour analyser les variations annuelles en général. Le suivi des relevés aux réservoirs et la mise en place de la télésurveillance vont permettre une meilleure analyse : à suivre.

Les relevés d'index des compteurs sont pratiquement terminés pour cette année ; cela devrait induire une légère baisse de nos revenus pour 2022.

Cependant, cette incidence devrait se neutraliser pour les années suivantes si nous maintenons la méthodologie mise en place, à savoir : relèves de tous les compteurs sur une même période annuelle et en moins d'un mois.

Il a été demandé à notre laboratoire de prélèvement pour les contrôles d'analyses d'eau potable de procéder par secteur et par colonne afin de pouvoir mieux localiser les problèmes éventuels de non-conformité.

Une valise de contrôle de chlore a été acquise afin de suivre qualitativement le fonctionnement des pompes à chlore installées en sortie des réservoirs. (montant : 667,50 euros TTC)

Nous allons procéder à des modifications techniques sur la pompe de l'Alpage des Vouatais afin de limiter les désordres que nous subissons actuellement. (problème de prise d'air)

Proposition d'achat d'une deuxième pompe pour les Vouatais : à étudier.

Mise en place d'une porte inox au réservoir du chef-lieu pour uniformiser les clés de tous les réservoirs ; le devis est en cours.

Demande branchement d'eau : Mireille Tissot : à suivre.

Alpage du Plan du Tour : proposition de convention pluriannuelle de pâturage pour l'alpage du Plan du Tour : bail de 6 ans, 6.000 € par an. Limite de réception des candidatures : le 28/10/2022.
Nécessité de programmer un rafraîchissement des locaux pour 2023.

Travaux : Présentation des travaux et étapes franchies depuis le dernier conseil par Patrick Dehondt.

Terrain multisports : mise en concurrence sur la partie TP et réponses attendues pour le 5/10/2022.

Démarrage des travaux aux Provards pour la troisième semaine de septembre : du 19 au 24/9/2022.

Réunion commission travaux sur site proposée le 24/9 à 9h.

Financement :

Les subventions attendues après la présentation de notre programme au Conseil Départemental de Haute-Savoie en mai dernier semblent en stand-by.

Les réponses sont pour l'instant très floues et nous sommes dans l'attente de confirmation concernant ces demandes.

Cette situation est particulièrement désagréable à subir et nous attendons davantage de clarté sur la position du C. DPTL 74.

Dans le dispositif « *Plan de Ruralité* », il semblerait que la volonté politique du département soit de soutenir un projet par mandat et par commune ; l'aide pourrait atteindre 80% mais les éléments dont nous disposons reste très flous.

Le 25/7/2022 : dépôt d'une demande de subvention « *Plan Avenir* » auprès des services de l'Etat pour le terrain multisports.

Il est à noter que nous pourrions obtenir de la part du Conseil Départemental de Haute-Savoie un soutien financier sur les projets de travaux du réseau d'eau potable (renouvellement de colonne) qui pourrait atteindre les 35%.

Urbanisme :

Un certain nombre de courriers ont été adressés à des citoyens ayant pris des libertés à l'égard des règlements d'urbanisme ou de la protection de l'environnement.

Compte tenu de certains comportements individuels, Monsieur Le Maire souhaite durcir le ton afin de mettre fin aux agissements délibérés et irresponsable de certains de nos citoyens. La réflexion doit être prolongée en commission afin de cadrer les situations jugées inacceptables.

Dates des prochains conseils municipaux :

- ✓ Vendredi 7 octobre 2022 ;
- ✓ Vendredi 4 novembre 2022 ;
- ✓ Vendredi 9 décembre 2022;
- ✓ Vendredi 13 janvier 2023.